



28/05/2025

Règles pour un bon fonctionnement du FCV St SULPICE la POINTE

- Payer sa cotisation (110€) avant le premier vendredi du mois d'Octobre.
- S'inscrire sur le site avant le mardi 20h00 précédant le match sur la rubrique Foot. Le mercredi 20h00 précédant l'entraînement et le repas sur les rubriques Foot et Repas.
- Lorsqu'il y a un match, les convocations seront signifiées par texto après 20h00 le mardi précédant.
- Pour les matchs, priorité sera donnée aux joueurs qui participeront au repas d'après match.
- Le joueur non retenu pourra modifier sa présence au repas jusqu'au mercredi 20h00.
- Passé le mercredi 20h00, les inscrits au repas devront honorer leur inscription au repas. Passé cette heure butoir de rétractation, le prix du repas devra être payé.
- Corvées à réaliser au moins une fois par saison :
 - ✓ Laver les maillots à l'envers.
 - ✓ Laver les chasubles.
 - ✓ Mettre la table et la débarrasser.
 - ✓ Passer le balai.
 - ✓ Préparer le repas (possibilité de le faire à 2).
 - ✓ Faire la vaisselle qui ne rentre pas dans le lave-vaisselle.
 - ✓ Participer à l'arbitrage au moins 1 fois par an.
 - ✓ Corvées arrivées à -2, la personne concernée ne pourra renouveler son adhésion la saison suivante au FCV.
- Respect des horaires.
- Faire sa licence dans les temps voulus (il est possible de faire la licence dématérialisée dès la fin Juin).
- Le prix de la boisson est de 2€ pour les adhérents et de 2,50€ pour les extérieurs.
- Le coût du repas est de 12€ pour les adhérents et de 13€ pour les extérieurs. Cette somme devra être réglée à l'arrivée de l'adhérent (avant l'entraînement ou le match). Pour les extérieurs, au moment du repas.
- La participation de 3€ des adhérents au pot d'après entraînement ou match sera payée au moment du pot (si non prise du repas).



28/05/2025

Règles pour un bon fonctionnement du FCV St SULPICE la POINTE

➤ **Les derniers qui quittent la salle font en sorte que :**

- ❖ Vérifier que l'éclairage du stade soit éteint
- ❖ Les WC soient fermés à clé.
- ❖ Les cendriers soient rentrés et vidés de leurs mégots.
- ❖ La table ronde soit rentrée.
- ❖ L'éclairage du jeu de boules soit éteint.
- ❖ Le bar rangé.
- ❖ La pompe à bière :

- ✚ Gaz fermé.
- ✚ Eau fermée (2 robinets).
- ✚ Becs et réceptacle nettoyés.

- ❖ 6 Tabourets bois à l'envers sur le bar.
- ❖ 6 sièges (BB9300) accrochés au bar.
- ❖ 2 tables manges-debout pliées et rangées.
- ❖ 2 nappes des manges-debout nettoyées, pliées et rangées.
- ❖ 10 tabourets manges-debout pliés et rangés.
- ❖ Bouteilles de gaz rangées.
- ❖ Poubelle vidée.
- ❖ Tapis devant la porte d'entrée mis à l'intérieur.
- ❖ Eclairage salle et extérieur éteints.
- ❖ Porte claquée et fermée à clé.

Le trésorier : Gérard ROUSSILHE

Le président : Rolland BAHU

Le secrétaire : Xavier SYLVESTRE